Nations Unies
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TRENTE-SEPTIÈME SESSION
Documents officiels

13e SÉANCE PLÉNIÈRE
Vendredi 1er octobre 1982, à 10 h 55
NEW YORK

Président : M. Imre HOLLAI (Hongrie).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Débat général *(suite)*

1. Le PRÉSIDENT *(interprétation de l'anglais)* : L'Assemblée va entendre une déclaration du Président des Etats-Unis du Mexique. Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président des Etats-Unis du Mexique, M. José López Portillo. Je l'invite à prendre la parole.

2. M. LÓPEZ PORTILLO *(interprétation de l'espagnol)* : Monsieur le Président, qu'un représentant de la Hongrie, nation qui a su préserver son identité en toutes circonstances, soit appelé à diriger les débats de cette trente-septième session de l'Assemblée générale est pour nous un motif de vive satisfaction.

3. Monsieur le Secrétaire général, la communauté internationale vous ayant délégué la plus haute et la plus délicate des responsabilités en ces temps périlleux, il est impératif que nous assumions tous avec vous la tâche principale de notre époque : la coexistence pacifique, juste et productive. Je vous assure de la solidarité de mon pays dans la tâche qui consiste à relever le défi de notre monde troublé.

4. Le Mexique considère l'Organisation des Nations Unies comme l'instance internationale la meilleure et la plus élevée dans le cadre de laquelle il soit permis d'aspirer à la rationalité, face à l'envahissante présence de l'absurde. Après l'incroyable ignominie de la seconde guerre mondiale, elle est la seule tribune d'où nous puissions avancer, au nom du droit et de la raison, des arguments propres à éviter une nouvelle conflagration, qui risquerait fort d'être aussi la dernière. L'ONU est pour nous le seul moyen de donner un deuxième souffle à notre effort de civilisation.

5. Si ces expressions devaient nous paraître exagérées, si cette dramatisation devait nous sembler anachronique, il ne serait que de rappeler que 40 années ne se sont pas encore écoulées depuis la fin de cette guerre. Souvenons-nous qu'elle a été précédée d'une dépression économique, qui l'a en fait préparée, et que le désespoir inspiré par cette régression a été de mauvais conseil tant pour les peuples que pour les gouvernements. Souvenons-nous enfin que vie et raison avaient alors subi une lente et graduelle détérioration avant que ne surviennent l'absurde et la destruction.

6. Ces indices sont aujourd'hui alarmants : depuis quelques années, nous nous sommes beaucoup détournés des principes qui ont présidé à la naissance de cette organisation, ce en grande partie du fait que l'attitude adoptée par ceux qui, méprisant le droit, pensent pouvoir atteindre leurs objectifs en recourant à la force, sans se rendre compte qu'en renonçant aux méthodes propres à apporter une solution rationnelle aux différends, nous nous approchons tous dangereusement de l'abîme que constituent la violence et l'anarchie.

7. Comme en font foi les dramatiques conflits survenus dans l'Atlantique Sud et au Moyen-Orient, il n'est pas de région aujourd'hui, qui puisse se considérer épargnée par la crise. Certaines de ces régions, notamment celles où l'arrogance des dirigeants prend le pas sur les aspirations séculaires des peuples, sont en proie à d'effroyables convulsions. Nous partageons l'indignation et la honte de ceux qui, témoins du génocide dont ils ont été eux-mêmes victimes en d'autres temps, protestent aujourd'hui face à un crime atroce commis contre l'espèce humaine. La répétition des pires excès de la guerre a recréé l'atmosphère d'ignominie qui est la sienne, et ressucité les lourds et fatals présages dont elle est chargée.

8. Les pressions qui se sont exercées, avec parfois un succès qui témoigne du degré de vulnérabilité de nombre de pays, sur les Membres des Nations Unies pour influencer leur vote, ne laissent pas de nous inquiéter. Les mécanismes de négociation utilisés par certaines institutions spécialisées des Nations Unies font douter tant de la loyauté de ces dernières à l'égard de ceux qui les ont créées que de leur authentique respect de la souveraineté des Etats.

9. Le Mexique a toujours fait dépendre son action et son attachement à l'Organisation des Nations Unies, non de la conviction que celle-ci constitue le dernier recours propre à éviter l'hécatombe mais bien plutôt de la conviction qu'elle est le meilleur moyen à notre disposition pour endiguer un processus préalable qui y conduirait.

10. De là l'inéluctable devoir de mener de front les deux négociations fondamentales qu'espère le monde et qui devraient, l'une, promouvoir la détente entre les deux superpuissances, l'autre, réorganiser les relations entre pays n'ayant pas atteint le même degré de développement. Ce double conflit Est-Ouest et Nord-Sud a, nous le répétons, crucifié l'humanité tout entière. Ce n'est qu'en menant simultanément ces deux négociations qu'il sera possible d'instaurer un nouvel ordre international qui tiendrait compte à la fois du processus de décolonisation politique et du défi primordial que la société internationale devra relever, à savoir la décolonisation économique. Telles sont les deux grandes mutations qui attestent la plus essentielle des potentialités de l'être humain : celle qui lui permet de conquérir sa propre dignité.

11. Ainsi que nul ne l'ignore, le Mexique a toujours respecté, et aussi appuyé, les principes de l'Organisation des Nations Unies, de même qu'il a activement contribué à ces deux grandes négociations. En témoignent la Charte des droits et devoirs économiques des Etats, le plan mondial de l'énergie, la Réunion internationale sur la coopération et le développement, tenue à Cancún en octobre 1981 et le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco).

12. Nous nous sommes efforcés sans relâche de parfaire les instruments internationaux susceptibles de promouvoir le désarmement dans le monde et en Amérique latine en particulier.

13. La course aux armements et le développement sont à nos yeux des facteurs concurrentiels, non seulement du point de vue de l'usage qu'ils font des ressources disponibles, mais aussi de l'incompatibilité existant entre les optiques dans lesquelles ils se placent : d'un côté la suprématie et l'iniquité qui conduisent à l'anéantissement, de l'autre la tolérance et la coopération qui rendraient possible le progrès de tous. Le budget de l'aide technique à fournir aux pays en développement pendant les cinq prochaines années est, nous le savons, inférieur aux dépenses en armements des cinq jours prochains.

14. Tout semble indiquer que l'économie mondiale se trouve sacrifiée à la course aux armements. Au détriment même de leurs propres niveaux de vie, certaines grandes puissances s'arment tandis que les autres s'arment en retour, en entraînant dans cette tragédie le reste de l'humanité qui pourtant n'aspire nullement aux armements, mais au progrès.

15. De là un cycle dantesque où tout surcroît de tension appelle un plus grand souci de sécurité, toute insécurité exige de nouvelles dépenses d'armement, et toute affectation de ressources accrues à l'armement débouche sur l'appauvrissement, l'inégalité sociale, la radicalisation politique et la tension, la roue de l'infortune reprenant ainsi impitoyablement sa ronde destructrice.

16. Les plus forts peuvent bien s'obstiner à imposer aux autres leur volonté, et s'acharner à tirer profit d'une distribution asymétrique du pouvoir qui les favorise pour affermir l'hégémonie à laquelle ils aspirent, mais ils ne parviendront pas pour autant à subjuguer les consciences, ni à étouffer les révolutions. Ils ne feront en réalité qu'attiser un feu qui, s'il n'est pas maîtrisé, peut tout incendier.

17. Les conflits armés rendent pratiquement inopérants les moyens propres à assurer la sécurité collective. Prenons l'exemple d'un pays faible ostensiblement menacé par une instance politique dont les forces dépassent les siennes et conscient de ne pas pouvoir compter sur la protection des Nations Unies ; il se trouve alors acculé à un choix dramatique entre l'armement et l'anéantissement.

18. De même, lorsque la communauté internationale n'est pas en mesure de créer les conditions minimales dans lesquelles un progrès général peut s'accomplir, les peuples n'ont d'autre alternative que de se résigner à la misère d'une abjecte subsistance, ou de s'engager dans le dur chemin de la révolution. Tel est, de nos jours, le drame de l'Amérique latine. Tel est l'horizon qui se découvre à la majeure partie des nations ici représentées.

19. Plus qu'un appel, c'est un avertissement qu'il y a lieu de lancer aujourd'hui : le monde est rigoureusement interdépendant, et aucune de ses parties ne peut être préservée si les autres se condamnent.

20. A l'autre négociation visant à instaurer un nouvel ordre économique international, le Mexique a inlassablement collaboré. Il a, dans ce sens, proposé à la communauté des nations l'élaboration d'un document appelé à avoir valeur juridique, dans lequel se trouveraient consignées la doctrine et les règles essentielles d'un nouveau modèle de relations internationales : la Charte des droits et devoirs économiques des Etats que l'Assemblée générale a adoptée il y a déjà près de 10 ans.

21. Plus récemment, le Mexique a donné une nouvelle preuve de sa volonté de s'engager dans la lutte menée pour faire triompher la justice et la coexistence rationnelle, non seulement en matière de problèmes de caractère global ou de conflits lointains mais dans des domaines qui le touchent de près et dans lesquels il a pris des risques et consenti des sacrifices. Ainsi en témoignent non seulement la proposition d'un plan mondial de l'énergie qu'a formulé un pays exportateur d'hydrocarbures en pleine période de prospérité pétrolière, mais également et surtout, les liens de collaboration effective qu'il a noués, dans les bons comme dans les mauvais jours, avec les pays les plus proches qui étaient dépourvus de ce type de ressources.

22. Les idées et initiatives énoncées dans ce plan mondial de l'énergie restent à mon sens, pleinement valables et j'estime qu'il est possible d'entreprendre une transition ordonnée progressive, intégrale et juste entre deux époques de l'humanité : l'époque actuelle qui s'appuie surtout sur la consommation d'hydrocarbures et l'époque future qui devra s'appuyer en priorité sur la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie. Le plan mondial de l'énergie est toujours une bonne méthode pour la réalisation du nouvel ordre économique international.

23. Prêchant l'exemple, le Mexique et le Venezuela ont signé, et même reconduit en dépit de la crise actuelle, l'accord de San José conçu en vue d'assurer aux pays d'Amérique centrale et des Caraïbes la fourniture de pétrole et ont, de plus, créé des fonds de crédit accordés aux meilleures conditions à ces pays pour en favoriser le développement. Le Mexique, pour sa part, a jusqu'à présent consacré 700 millions de dollars à cette fin, sans imposer ni conditions ni discrimination. Cette somme équivaut au montant de l'aide envisagée par les Etats-Unis pour cette même région.

24. Nous n'avons rien épargné pour rendre possible une solution négociée des conflits sociaux et politiques qui déchirent la région, et l'effort fourni dans ce sens apporte une nouvelle preuve de notre volonté d'engagement alors que d'aucuns voudraient que, nous sentant menacés et mus par la crainte, nous appuyions la répression. Ils oublient que le Mexique a déjà fait sa révolution et que, donnant sans cesse à celle-ci une nouvelle dimension, il n'a rien à redouter des aspirations de son peuple à la justice. Nous avons toujours été partisans, et continuerons à l'être, de la

détente et des solutions politiques négociées dans le respect des parties en litige.

25. Mais l'instauration d'un nouvel ordre économique se place au cœur des préoccupations du Mexique et de l'action qu'il mène à l'échelon international.

26. Nous avons à diverses reprises insisté sur la nécessité de transformer les relations économiques entre les pays en développement et le monde industrialisé. Bien que ces relations aient été inscrites à l'ordre du jour d'un grand nombre de conférences internationales, les progrès accomplis dans ce sens n'ont pas été très encourageants. Nous avons donc imaginé de convoquer une réunion au sommet des principaux pays industrialisés et d'un nombre représentatif de nations en développement. Plutôt que de traiter chaque question en particulier, il s'agissait de donner aux chefs d'Etat ou de gouvernement l'occasion de témoigner de leur ferme volonté politique de faire progresser des négociations dans l'impasse, en admettant la nécessité de s'engager dans la recherche de ce nouvel ordre économique indispensable.

27. Pendant plus d'un an et demi, l'Autriche et le Mexique ont tout mis en œuvre pour que la réunion au sommet de Cancún puisse avoir lieu. Nous avons pu nous rendre compte, dans la mesure où s'enlisait jour après jour le processus préalable à l'ouverture des négociations globales, qu'il devenait de toute première importance de réaliser cette réunion. Les signes d'affaiblissement de l'économie mondiale nous apparaissaient sans cesse plus funestes. Et si nombre de pays ont fondé leur espoir sur la réunion de Cancún, ce n'est pas parce qu'ils s'attendaient à ce qu'elle apporte de réelles solutions à leurs problèmes, mais parce qu'ils supposaient qu'elle seule saurait faire jaillir la force politique nécessaire à la remise en marche d'un processus paralysé.

28. La réunion a eu lieu il y a déjà près d'un an, et 22 chefs d'Etat et de gouvernement ou leurs représentants y ont participé.

29. Nous nous sommes efforcés de faire appel au jugement plutôt qu'aux préjugés, de transformer le monologue en dialogue et la subordination en solidarité, ouvertement, sans exclusivisme, afin que, comme cela a été le cas, y soient exprimés divers points de vue sur notre réalité contemporaine.

30. Nous avons été nombreux à mettre en lumière à Cancún le fait que faute d'harmonie, le monde dans lequel nous vivons se fait sans cesse plus dangereux pour les pays riches et toujours plus implacable et cruel pour les pays pauvres. Nous avons affirmé que le progrès de tous est la condition nécessaire au progrès de chacun.

31. L'accent y a aussi été mis sur la tragédie de la faim et il a été question des stratégies à adopter pour obtenir une production plus abondante d'aliments et en assurer une meilleure distribution. Il a été envisagé d'organiser un échange commercial équitable et composé de matières premières de biens industrialisés. Plus que les prix et les marchés des hydrocarbures, ce sont les modalités d'exploitation et de consommation des produits énergétiques qui ont été traitées, ainsi que les moyens de réduire la facture pétrolière des pays en développement.

32. De tragiques paradoxes ont été mis en évidence à Cancún sans qu'il ait pour autant été possible de les résoudre : la récession dans les pays du Nord, faute, entre autres causes, de trouver des débouchés pour des biens dont les pays du Sud ont besoin mais qu'ils ne peuvent acheter par manque des fonds nécessaires; l'existence de liquidités déposées par les pays du Sud dans les pays du Nord et réemployées sous forme de prêts consentis à d'autres pays du Sud; la persistance, voire même l'aggravation, de pratiques monétaires et financières dont l'insuffisance et l'inefficacité — dans le Sud comme dans le Nord — ont été plus qu'amplement démontrées.

33. De tels paradoxes nous ont amenés à affirmer que le financement du développement partagé des pays pauvres et des pays riches constituait le seul moyen, et aussi le plus rationnel, d'assainir l'économie mondiale.

34. Nous avons reconnu — et nous le répétons aujourd'hui — que nombre des problèmes du Sud sont imputables au Sud, mais aussi que d'autres limitations fort graves du Sud proviennent de ses relations avec le Nord. Il nous apparaît aujourd'hui que, depuis la réunion de Cancún, ces limitations pourraient très rapidement avoir de fatales conséquences pour l'économie mondiale.

35. Les choses ont bien changé depuis lors. Jamais nous n'avions au cours de ces dernières années, constaté tant d'hostilité, de belliqueuse rhétorique et d'incompréhension entre les grandes puissances. En 1982 de nombreux conflits armés ont été déclarés ou se sont intensifiés dans le monde, conflits qui, tous, sont irrationnels et dont tant l'existence que la relative facilité avec laquelle ils se produisent ne doivent pas manquer de nous inquiéter.

36. Mais ce dont le plus grand nombre des pays sont affectés, ce qui aussi inspire la plus grande préoccupation, c'est une grave détérioration de l'économie internationale, particulièrement sensible dans les pays pauvres où vivent les trois quarts de l'humanité et où les conséquences de la crise prennent des proportions dramatiques.

37. D'une part, des revenus qui s'amenuisent sans cesse du fait de l'effondrement des prix des matières premières, de l'autre, des taux d'intérêt qui toujours augmentent et des délais de remboursement qui toujours s'abrègent, telles sont les deux mâchoires d'une tenaille qui menace de freiner l'élan de quelques pays et d'annuler les chances de progrès des autres.

38. On s'accorde en effet à reconnaître que le monde vit aujourd'hui la pire des crises économiques survenues depuis la grande dépression. Au cours des dernières décennies, les taux de croissance des pays industrialisés aussi bien que des pays en développement se sont situés aux niveaux les plus bas. Endémique dans les pays pauvres, le chômage déclaré prend également de lourdes proportions dans les nations les plus puissantes. Partout des hommes et des femmes qui jusqu'alors exerçaient une activité se retrouvent sans travail et la réduction de l'inflation qu'ont obtenue certains pays au prix d'une pénalisation de l'emploi ne veut nullement dire que le problème a été résolu. Non contente d'avoir imposé un fardeau insupportable aux pays endettés, la hausse brutale des taux d'intérêt au cours des trois dernières années

a suscité l'apparition de phénomènes incontrôlables et d'une ampleur insoupçonnée tant en matière de spéculation que de fuite de capitaux.

39. Les événements survenus depuis quelques années confirment amplement la nécessité d'appréhender le problème énergétique dans son ensemble et en corrélation étroite avec les autres secteurs de l'économie internationale. De marché de vendeurs, le secteur pétrolier s'est brusquement transformé en un marché d'acheteurs qui, en créant une offre pléthorique, a de nouveau fait baisser les cours et découragé les efforts déployés en perspective de la transition énergétique.

40. Le désordre s'est retourné contre les pays producteurs de pétrole, phénomène qui loin de signifier la victoire de quiconque n'est qu'une nouvelle manifestation de la crise. Le tarissement des ressources financières qu'a provoqué la baisse des prix du pétrole nous a ainsi fait passer d'une crise énergétique, d'ailleurs restée sans solution, à une crise financière qui aggrave la récession et met la stabilité du système monétaire international en péril.

41. Dans ce panorama surgissent des spectres qui, si les choses suivent leurs cours, peuvent constituer une très sérieuse menace pour notre planète. La menace la plus dangereuse est, à n'en pas douter, le déchaînement des pressions raciales que le déséquilibre économique a provoquées. Les pays en développement, rappelons-le, ne disposent pas de prétendus systèmes de protection sociale et de régulation des crises qui en amortissent les effets dans les nations développées. Nous ne possédons pas, parce que nous ne sommes pas en mesure de nous l'offrir, d'assurance contre le chômage ni de vastes programmes d'assistance publique.

42. Un autre spectre qui se fait de plus en plus dangereusement proche, est la crise du commerce mondial, tant des produits de base que des biens industriels, entre le Nord et le Sud ainsi qu'entre le Nord et le Nord. Tous nous voulons exporter plus pour résoudre nos difficultés; tous nous voulons importer moins pour éviter les hémorragies de devises et la perte de marchés. Pourtant, dès lors que le monde entier vit une récession aiguë, seule la crise est exportable. Si celle qui frappe les pays industrialisés continue à abattre les prix des matières premières et à restreindre l'entrée des exportations de produits manufacturés en provenance du Sud, nos problèmes et ceux de ces pays s'en trouveront exacerbés.

43. L'ordre économique international se caractérise désormais par le solde commercial positif des pays industrialisés et, depuis moins de 10 ans, de quelques pays exportateurs de pétrole. La grande majorité des pays en développement accusent donc, comme le veut une logique inexorable, un solde commercial négatif.

44. Le maintien des conditions qui prévalent actuellement dans les échanges commerciaux requiert nécessairement l'ouverture de lignes de crédit appelées à faciliter l'achat de marchandises et de services auprès des nations industrialisées, lignes de crédit dont le montant doit être augmenté pour soutenir la croissance des pays du Sud et préserver l'emploi dans ceux du Nord, à plus forte raison si le coût de la dette accumulée s'élève du fait de la majoration des taux d'intérêt.

45. Réduire les crédits mis à la disposition des pays en développement a de très sérieuses conséquences non seulement pour ces pays mais aussi pour la production et l'emploi dans les pays industrialisés. Ne nous enfermons donc pas plus avant dans un cercle vicieux qui pourrait déboucher sur un nouvel obscurantisme médiéval et interdire tout espoir de renaissance.

46. J'en arrive maintenant à une troisième menace, celle qu'implique le grave problème posé par le dérèglement du système financier international. Récemment, personne ne l'ignore, plusieurs pays très endettés, dont le Mexique, se sont trouvés obligés d'entamer un processus de renégociation de leur dette extérieure.

47. Nous nous trouvons ici devant un paradoxe qui incite à la réflexion : d'aucuns critiquent la croissance de nombreux pays du Sud auxquels ont été consentis des prêts à cette fin mais leur marchandent les crédits nécessaires à sa continuité, alors que seule cette croissance leur permettrait à la fois de rembourser et d'acheter.

48. Le Mexique et nombre d'autres pays du tiers monde ne sont en effet plus en mesure de tenir leurs engagements selon un calendrier établi dans des circonstances distinctes de celles qui prévalent actuellement.

49. Personne n'a avantage ni n'est disposé à suspendre ses paiements mais, qu'il en soit ou non ainsi, la chose outrepasse la sphère de compétence des débiteurs. Il nous faut donc tous faire montre de sérieux, de discernement et de réalisme dans la négociation. Regroupé en trois secteurs — prêteurs, emprunteurs et avaliseurs — le système financier international se trouve lié aux producteurs et aux consommateurs, aux acheteurs et aux vendeurs. Tout comme elles incombent à tous, les responsabilités doivent ici être assumées par tous. A des situations communes correspondent des positions semblables, sans qu'il soit besoin de recourir à la connivence ou à l'intrigue. Les pays en développement n'entendent pas être asservis. Nous ne pouvons paralyser nos économies ni plonger nos peuples dans une plus grande misère pour payer une dette dont, contre notre gré et sans que nous en portions la responsabilité, le service a triplé et les modalités de règlement nous sont imposées. Comme celui qui à une table de jeu se retrouve sans fiches, les pays du Sud risquent d'abandonner la partie qui, dans ce cas, se terminerait en débâcle générale.

50. J'insiste sur ce point, les pays du Sud n'ont nullement péché contre l'économie mondiale et les efforts qu'ils ont déployés pour progresser et vaincre la faim, la maladie, l'ignorance et la dépendance n'ont pas occasionné la crise internationale. Il serait plus près de la vérité d'en attribuer la cause à la course aux armements, au recours à la force pour vaincre la force et au conditionnement, direct ou indirect, des économies à cet objectif insensé.

51. Mais il est en notre pouvoir de surmonter la crise.

52. Les délais impartis seront écourtés si nous pouvons compter avec l'appui rationnel de la communauté financière internationale et si nous ne sommes pas en butte à des réticences ni pénalisés pour des fautes que nous n'avons pas commises.

53. Cet appui sera aussi profitable aux créanciers qu'aux débiteurs, car nous faisons partie d'un seul et même monde et, si les problèmes nous sont communs, les solutions doivent émaner de nous tous. Nous avons besoin de devises pour payer et acheter tout comme nos partenaires ont besoin d'acheter pour être en mesure de se faire payer et de vendre. Telle est bien, dans toute sa simplicité, la relation salutaire qu'il nous faut instaurer à notre avantage réciproque.

54. Au titre de la double condition de pays limitrophe que lui confèrent son niveau de développement et son emplacement géographique, au titre aussi des espérances que suscitent ses ressources pétrolières aux échelons national et international, le Mexique constitue un cas exemplaire des divers problèmes qui se posent entre le Nord et le Sud.

55. Nous avons, au cours des dernières années, fourni un gigantesque effort planifié pour satisfaire les nécessités de notre population et avons, pour ce faire, développé son vaste potentiel de production en nous conformant aux besoins de l'économie internationale et en nous assurant un important concours financier de l'extérieur. En quatre années, nous avons porté notre taux de croissance annuelle à plus de 8 p. 100, nous avons doublé notre appareil industriel, nous sommes passés de la dix-huitième à la quatrième place parmi les pays pétroliers, nous avons triplé notre production d'hydrocarbures et nous nous sommes employés à exécuter l'urgente tâche que signifiait notre développement social intensif, en créant plus de 4 millions d'emplois pour les nouvelles générations et en rattrapant le retard accumulé.

56. Mais la plus spectaculaire époque de croissance qu'il nous ait été donné de connaître au cours de notre histoire s'est vue tragiquement interrompue en 1981. Les plans que nous avions établis et budgétisés au cours de quatre années consécutives se sont brusquement trouvés dépourvus de ressources du fait de la baisse des prix des matières premières, pétrole inclus, et d'une hausse des taux d'intérêt qui a triplé le coût du service de la dette extérieure déjà contractée. Notre essor a été freiné par une désastreuse séquence faite d'inflation, de dévaluations, de hausses des prix et des salaires. En trois ans à peine, la fuite de capitaux a représenté plus du double des investissements étrangers dans notre pays tandis que le système financier et le libre échange, que favorisait tout particulièrement notre voisinage avec le pays le plus riche du monde, ont épuisé nos réserves. Il est vite fait de le dire, mais il n'en reste pas moins qu'il s'est agi d'une cuisante réalité pour 70 millions de Mexicains qui commençaient à entrevoir des jours meilleurs.

57. Nos affaires, tout comme notre façon d'être et d'agir et même nos aspirations à posséder, ont été déformées par les nouveaux moyens d'information. Nous avons été dépeints aux yeux du monde comme un peuple incapable de tracer son propre destin et inapte à administrer ses ressources, comme un peuple auquel ne s'offrait qu'une seule option : se subordonner aux ambitions tenaces des puissants. Les pays en développement, tel le Mexique, n'ont que trop connu ce genre d'expériences et nombre de nos difficultés s'aggravent encore du fait d'informations qui relèvent de la provocation et engendrent d'elles-mêmes les résultats qu'elles annoncent.

58. Après s'être très activement employé à corriger la conjoncture économique et dès lors qu'est apparue, dans toute son évidence, la divergence entre la politique nationale de développement et une structure financière internationale à la fois erratique et restrictive, mon gouvernement a décidé d'attaquer le mal à la racine et de l'extirper une fois pour toutes.

59. Il était en effet impossible de concilier une politique de croissance raisonnable avec une liberté de change spéculative et telle est la raison pour laquelle nous avons établi le contrôle des devises.

60. Compte tenu des 3 000 kilomètres de frontière qui séparent le Mexique des Etats-Unis, le contrôle des devises ne peut y être efficacement exercé qu'à la faveur d'un système bancaire qui se conforme aux politiques mises en œuvre par le pays et le gouvernement plutôt qu'à ses propres intérêts spéculatifs et aux fluctuations de l'imbroglio financier international. Telle est la raison pour laquelle nous avons nationalisé les banques.

61. Nous avons été l'exemple vivant de ce qui se produit lorsque, décapitalisant des pays entiers et faisant des ravages sur son chemin, une masse énorme, volatile et spéculative de capitaux est lancée dans le monde à la poursuite de taux d'intérêt élevés, de paradis fiscaux et d'une prétendue stabilité politique et cambiale. Le monde doit être en mesure de contrôler ces capitaux et il est inconcevable que nous ne puissions trouver la formule qui, sans entraver les circuits et flux nécessaires, permette de maîtriser un phénomène préjudiciable à tous. Il est indispensable que le nouvel ordre économique international établisse un lien entre le refinancement du développement des pays délestés de leurs avoirs et les capitaux ainsi expatriés pour qu'ils puissent récupérer ne serait-ce que les miettes de leur propre pain.

62. Face à cette situation dramatique, des formules outrancières de libéralisme économique nous sont proposées; elles sont inapplicables même dans les pays qui s'en font les plus ardents défenseurs. Bien au contraire, le danger de la "dénationalisation" a conduit nombre de gouvernements, dont le mien, à prendre une initiative qui ne relève que de la légitime défense, à savoir intensifier leurs réformes économiques et faire participer plus activement les Etats à la gestion des économies nationales.

63. Le Mexique demeure ouvert à la négociation dans tous les domaines et auprès de toutes les instances. Nous ne manquons ni de ressources, ni de tradition, ni de passé historique pour approfondir plus encore le sillon tracé par notre révolution sociale et populaire. Nous sommes convaincus que notre sort — pays frontière entre le Nord et le Sud — intéresse non seulement les Mexicains mais tous les peuples en développement. Qu'il me soit permis de dire ici à ces derniers que nous devons, sans courber l'échine, rester solidaires, aujourd'hui et demain, avec la dignité que nous confèrent nos luttes et nos espérances communes.

64. Le principe de souveraineté sur les ressources naturelles et les processus économiques s'avère plus que jamais valable alors même que les relations viciées que nous connaissons pourraient annuler les souverainetés. L'ingérence des sociétés transnationales, la concentration accrue des moyens financiers, l'assujettissement des systèmes bancaires aux grandes métropoles, les fuites massives de capitaux et l'imitation de modèles de développement étrangers sont autant de facteurs qui mettent en péril l'existence des Etats.

65. Bien que les rapports traditionnels de dépendance aient été supprimés, le schéma de domination sur lequel s'appuyait le système colonial persiste et s'est même accentué. La concentration des richesses et du pouvoir augmente tandis que de vastes régions continuent de s'appauvrir. Totalement impuissants à résoudre de graves problèmes quotidiens qui ont pris une dimension structurale, les mécanismes de coopération internationale que nous avions imaginés ne servent actuellement qu'à tranquilliser quelques consciences.

66. Les récriminations formulées par les pays du Sud à cet égard ont été aussi fondées que prophétiques. En proposant un nouvel ordre international, nous voulions, d'une part, opérer une profonde réforme institutionnelle qui aurait permis de réaménager les relations économiques internationales, et d'autre part, éviter qu'elles se dégradent aussi profondément qu'elles l'ont fait ces dernières années; nous voulions aussi atténuer l'impact de la crise. Mais il n'est jamais trop tard.

67. Au cours de l'histoire, les grandes transformations se sont généralement accomplies lorsque ne subsistait aucun autre moyen d'avancer, ce qui explique la différence entre prophètes et révolutionnaires. Aux grands maux les grands remèdes.

68. Il nous faut donc procéder à une révision judicieuse et engagée des relations économiques internationales. Ne nous lançons pas à la poursuite des coupables, mais consacrons-nous à la recherche de ceux qui assumeront la responsabilité de notre avenir. Elucider la cause première de nos maux, c'est la tâche d'un historien plutôt que d'un gouvernant.

69. Pour entreprendre cet énorme effort d'intégration politique et économique, nous devons changer d'attitude, afin de nous dégager du manichéisme idéologique, cher aux grandes puissances hégémoniques, qui a prévalu jusqu'à ce jour.

70. La tendance a voulu qu'on impose les schémas du passé et qu'on oppose, dans un dur conflit dialectique, les doctrines et les stratégies de changement aux intérêts en place, l'esprit de conciliation à l'instinct de conservation d'empires sans déclin. C'est dans le cadre de négociations économiques globales, qu'il nous faudra concilier ces éléments opposés pour dégager des formules adaptées aux besoins de notre époque. Il est urgent d'entamer ces négociations et il est impératif de les mener à bien.

71. On ne saurait donc plus ajourner le dialogue en se recommandant d'un prétendu conflit entre les institutions spécialisées et la souveraineté de l'Assemblée. Tous les organes de l'Organisation ont été créés par décision souveraine de ses membres, tous possèdent un cadre juridique qui en assure la réglementation, tous sont dignes de respect.

72. La justification de ces instances internationales réside non pas dans la persistance d'inégalités regrettables, mais bien plutôt dans la poursuite de solutions rationnelles aux problèmes cruciaux de notre époque : le désarmement, la sécurité collective et le développement.

73. L'Organisation des Nations Unies et les pays qui la composent se trouvent à la croisée des chemins. Nous n'avons pas d'autre tribune, nous avons celle que nous méritons. Si nous ne savons pas l'utiliser pour surmonter la crise et instaurer un nouvel ordre non seulement plus juste mais surtout mieux adapté à notre temps, nous aurons perdu notre dernière chance. Les négociations globales doivent être engagées immédiatement et sérieusement, avec la ferme volonté d'aboutir à des accords. La paix et la sécurité mondiales sont plus menacées que jamais. Il faut les préserver coûte que coûte. L'atermoiement serait pire que toute solution, que toute concession. Nous ne pouvons nous permettre d'échouer, car la chose est des plus graves et c'est non seulement le patrimoine de notre civilisation qui est en jeu, mais aussi la survie de nos enfants, des générations à venir et de l'espèce humaine.

74. Faisons en sorte que ce qui est possible devienne raisonnable. Souvenons-nous des tragiques circonstances dans lesquelles nous avons créé l'Organisation et des espérances qu'elle nous avait fait concevoir. Il nous faut agir ici et dès maintenant.

75. Que les affrontements découlant logiquement du pluralisme, que les débordements explicables de la dissidence exacerbée par la rage d'impuissance, que les inévitables retards des négociations n'inhibent pas le bien suprême qu'est l'Organisation des Nations Unies.

76. Ne nous résignons pas à ce que l'ONU ne soit qu'une instance entravant le cours des formalités, tandis qu'au dehors se donnent libre cours les égoïsmes ou les intérêts pour lesquels l'épreuve de la généralisation juridique est insupportable.

77. Nous avons tous œuvré pour constituer cette union. Elle n'est solide que dans la mesure où nous le voulons ou le veulent notamment ceux qui détiennent la force réelle et, partant, en assument la responsabilité définitive. Nous n'avons créé aucun organisme qui soit meilleur ou plus efficace. Je ne me lasserai pas de répéter ce que j'ai dit ici. Le moment est venu de décider si l'humanité appartient aux puissants ou si les puissants appartiennent à l'humanité; cette question est plus pertinente que jamais. C'est ici que nous aurons la réponse comme en attesteront les siècles à venir.

78. Le PRÉSIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président des Etats-Unis du Mexique pour l'importante allocution qu'il vient de prononcer.

79. M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*interprétation du russe*] : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre élection au poste de président de la trente-septième session de l'Assemblée générale et de vous souhaiter plein succès dans ces fonctions lourdes de grandes

responsabilités. Nous avons déjà eu l'occasion, par le passé, de faire l'éloge du Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, qui, tout récemment, s'est rendu en Union soviétique où il a eu des réunions importantes; il y a reçu un accueil chaleureux bien mérité.

80. La session de l'Assemblée générale offre une occasion unique d'embrasser du regard l'actualité internationale dans toute sa diversité et de ressentir plus à fond ce qui préoccupe le plus les hommes de divers continents. Et une fois de plus, on se rend à l'évidence que le problème majeur de l'humanité est de savoir comment écarter la menace d'une guerre nucléaire; c'est le problème qui est au premier plan de la multitude de problèmes auxquels fait face le monde, aujourd'hui.

81. Tout le monde est pratiquement d'accord pour reconnaître que le cours des événements dans le monde revêt un caractère préoccupant. Les hommes se demandent s'il est possible d'arrêter la folle course aux armements et le glissement vers l'abîme. Que faut-il opposer à la politique de ceux qui simulent divers scénarios de la guerre nucléaire comme s'il ne s'agissait pas du destin de l'humanité mais d'un jeu quelconque de hasard ?

82. Ce sont là des questions légitimes. L'Union soviétique est fermement convaincue que la paix, cette valeur humaine universelle, doit et peut être défendue. Une paix équitable, digne des sommets atteints par la civilisation sur la terre. Cette certitude, nous la puisons dans l'histoire même. Celle-ci ne manque pas de pages tragiques, mais on y trouve également des exemples d'une brillante solution des problèmes internationaux les plus aigus.

83. Rappelons-nous l'arrivée au monde de la Charte, cette charte universellement reconnue de règles qui doivent régir les rapports entre Etats. La création de cette organisation, sa charte sont, pour ainsi dire, la refonte de l'expérience de la lutte contre le fascisme et de la grande victoire remportée sur celui-ci. Le monde a cru alors entrevoir l'espoir qu'on saurait éviter la répétition d'une nouvelle tragédie planétaire. Voilà près de 40 ans que cet espoir est réalité.

84. Or prenons l'exemple des changements survenus dans les relations internationales dans les années 1970, lorsque les peuples ont pu respirer l'air de la détente. Les différences de régime social, d'idéologie et de conception du monde étaient-elles alors moins prononcées qu'aujourd'hui ? Cependant, même en tenant pleinement compte de ces différences, les Etats, leurs personnalités à la barre de la politique, trouvaient des voies menant à des relations constructives entre pays. Cette expérience impérissable de la coexistence pacifique s'est imposée aux esprits humains et à la pratique des relations entre Etats. Et il n'est pas facile de tracer un trait dessus. On ne peut tolérer que l'expérience du passé et la voix de la raison le cèdent à la soif de donner des ordres à d'autres pays et de dominer dans le monde.

85. Les Soviétiques rejettent ce sombre point de vue, selon lequel l'humanité n'aurait devant elle d'autre voie que celle d'accumuler des montagnes d'armes et de préparer la guerre. Ce serait une erreur que de sous-estimer la montée des périls militaires. Mais ce serait une erreur encore plus grave que de ne pas voir les possibilités qui se présentent pour dresser une barrière insurmontable devant la guerre. L'Union soviétique, le peuple soviétique pèsent de tout leur potentiel politique et moral, de toute l'autorité de leur politique sur le plateau de la balance en faveur de la paix.

86. Le fait que l'Union soviétique a pris unilatéralement l'engagement de ne pas recourir en premier aux armes nucléaires — qui a été solennellement proclamé dans le message de Léonid Brejnev adressé à la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale, deuxième session consacrée au désarmement [*12e séance*] — n'en témoigne-t-il pas ? Il s'agit d'un acte de portée historique. C'est ainsi qu'on l'a apprécié dans le monde. Le temps n'est-il pas venu pour nos partenaires occidentaux, pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord [*OTAN*], de prendre au sérieux les possibilités offertes par l'initiative de l'Union soviétique ? Nous attendons qu'ils la pèsent avec soin une fois de plus. Cherchant à minimiser la portée des initiatives pacifiques de l'Union soviétique, beaucoup d'hommes politiques à l'Occident parlent de la nécessité de la confiance dans les relations entre Etats. Or qu'est-ce qui pourrait la servir au mieux ? La renonciation aux préparatifs de guerre, à la politique de la course aux armements, à l'accentuation des tensions internationales ? Pourquoi ne pas s'engager, comme l'a fait l'Union soviétique, à ne pas recourir en premier aux armes nucléaires ?

87. On dit parfois qu'il ne s'agit pas exclusivement d'une question d'armes nucléaires, qu'il y a également des armes classiques. Oui, il y en a, mais à cela, il y a aussi une réponse convaincante. Nous insistons sur la nécessité de l'adoption par tous les Etats, de l'engagement de ne jamais recourir à la force ou à la menace de la force dans leurs relations.

88. Dès 1976, l'Union soviétique a proposé de conclure un traité mondial sur le non-recours à la force dans les relations internationales et a soumis à l'examen de l'Assemblée générale un projet d'un tel traité[1]. Ce dernier stipule expressément que les Etats s'abstiendront d'employer la force en recourant à tout, et je dis bien, à tout type d'armes. Il serait bon de le voir inscrit sur les portes de toutes les institutions à Washington qui sont concernées par la politique extérieure des Etats-Unis.

89. Nous constatons avec satisfaction que cette initiative relative au non-recours à la force a reçu l'adhésion de la majorité écrasante des Etats Membres des Nations Unies. En effet le Comité spécial pour le renforcement de l'efficacité du principe du non-recours à la force dans les relations internationales, chargé de mettre au point un tel traité, a même été institué. Pourquoi alors ce traité n'est-il toujours pas mis au point ? Parce que les Etats membres de l'OTAN le mettent en échec. Est-on en mesure de remédier à la situation à l'heure actuelle ? Oui, on l'est. L'Union soviétique serait prête à s'asseoir dès aujourd'hui à la table de négociations pour contracter des engagements stricts de ne pas recourir à la force en vue de résoudre les différends et les divergences existant entre Etats. Personne n'ira contester l'existence d'un nombre considérable de tels différends et divergences. Mais il n'est pas, parmi eux, de problème qui ne puisse être réglé par des moyens pacifiques, et cela, dans toute région du globe, dans

tout domaine de la politique mondiale, à condition, bien sûr, de s'inspirer des objectifs de la paix.

90. Or force est de constater que les Etats-Unis d'Amérique ont opté pour une politique différente. Son essence est d'imposer la volonté des Etats-Unis à d'autres Etats et peuples. Cette aspiration se trouve à la base de tous les projets de fabrication d'armements et de la politique extérieure des Etats-Unis. L'Union soviétique a plus d'une fois attiré l'attention sur le fait qu'une telle politique crée une grave menace pour la paix.

91. Aux Etats-Unis, on s'impose ouvertement la tâche de prendre le devant dans le domaine des armements. Avec une sorte de frénésie, on prône la nécessité de se classer premier militairement. Des ressources colossales sont affectées à l'accroissement de la machine militaire des Etats-Unis, et on n'en finit pas d'ajouter à la pyramide d'armements. En attendant, la chaîne de fabrication de toutes sortes de faussetés sur les forces armées de l'Union soviétique et sur sa politique extérieure marche sans arrêt. Les gens sont délibérément induits en erreur.

92. Pourquoi tout cela ? Parce que les conditions de tromperie, d'hystérie et d'ivresse chauvine permettent plus facilement de faire approuver des budgets militaires astronomiques. Il est plus facile de détourner les ressources nationales vers les préparatifs de guerre au lieu de les utiliser à des fins pacifiques, à l'élimination du chômage, à la lutte contre l'inflation, pour le bien des hommes, ce à quoi appelle l'Union soviétique.

93. Que de versions de guerre nucléaire envisagées par les apôtres de la course aux armements : guerre éclair, guerre prolongée, guerre limitée, guerre totale. Toutes les définitions imaginables et inimaginables sont mises en circulation. Avec un froid calcul de fossoyeurs, on fait des conjectures au sujet des pertes des parties à la suite d'une catastrophe nucléaire. On efface intentionnellement le fait que, dans le contexte actuel, en cas d'éclatement d'une guerre nucléaire il n'y aurait pas de vainqueurs, et rares sont ceux qui ne sont pas d'accord là-dessus.

94. A maintes reprises, y compris au cours des sessions de l'Assemblée générale, l'Union soviétique a souligné le danger provenant de la ligne politique adoptée par Washington et visant à rompre l'équilibre militaire qui s'est établi entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, entre l'Organisation du Traité de Varsovie et l'OTAN en général. Partout, que ce soit sur terre ou sur les mers, les Etats-Unis s'acharnent à implanter ou à renforcer leur présence militaire, à construire de nouvelles bases. Observez la bacchanale qui se déroule au Moyen-Orient, où de nouveaux clients sont fébrilement recherchés pour être rattachés à la stratégie militariste du Pentagone.

95. Il doit évidemment être clair que l'Union soviétique ne reconnaît à personne le droit à la suprématie militaire, et elle veillera à ce que cela n'arrive pas.

96. L'un des principes reconnus par les Nations Unies est celui de la non-ingérence des Etats dans les affaires intérieures des autres. Il a été plus d'une fois réaffirmé dans les décisions adoptées par les Nations Unies.

97. Cependant, le monde est aujourd'hui témoin de violations brutales de ce principe.

98. Qui donc a donné à Washington le droit de prescrire aux Etats souverains ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils ne doivent pas faire chez eux ? Qui lui a donné le droit de tenter de punir ceux qui s'en tiennent à leur souveraineté et qui ne cèdent pas aux pressions, d'introduire toutes sortes de sanctions, d'organiser des blocus économiques, voire de brandir les armes ?

99. A écouter certains, les intérêts des Etats-Unis se trouveraient menacés presque partout dans le monde. Assertion absurde. Néanmoins, on y recourt pour justifier une ingérence brutale dans les affaires d'autrui, et son champ d'application géographique est vaste, depuis les pays proches jusqu'aux Etats situés à des milliers de kilomètres des Etats-Unis.

100. L'Union soviétique n'a jamais permis ni ne permettra à qui que ce soit de s'ingérer dans ses affaires intérieures. C'est à cette position que s'en tiennent les Etats de la communauté socialiste, tout comme d'autres pays qui respectent leur indépendance et leurs droits légitimes.

101. Nous voudrions exprimer l'espoir que cette tribune ne servira pas non plus à lancer des appels à l'ingérence extérieure dans les affaires d'autres Etats souverains. Dans le cas contraire, cette haute tribune ne serait plus celle qu'elle doit être. Puisse l'emblème onusien, que tout le monde a devant les yeux dans cette salle, servir de mise en garde à tous ceux qui perçoivent mal la différence entre ce qui est à eux et ce qui est aux autres.

102. En évaluant la situation internationale, on ne saurait passer outre à la situation qui s'établit dans certaines régions du monde. C'est le Moyen-Orient qui attire tout d'abord l'attention, car la présente session de l'Assemblée générale se déroule au moment où les cendres ne se sont toujours pas tassées dans les rues de l'ancienne ville de Beyrouth, détruite sans pitié, et où la terre n'a toujours pas absorbé tout le sang versé par des dizaines de milliers d'hommes, victimes d'agression.

103. L'orgie sanglante, déclenchée par les agresseurs dans les camps palestiniens situés dans l'ouest de Beyrouth et qui s'est soldée par le massacre de Palestiniens innocents, surtout des femmes, des enfants et des vieillards, suscite la colère et l'indignation de tous les hommes honnêtes dans le monde entier.

104. Israël aurait-il pu perpétrer cette agression et pratiquer le génocide à l'égard des Palestiniens s'il ne bénéficiait pas du soi-disant "consensus stratégique" avec les Etats-Unis ?

105. Autant qu'on puisse en juger, en Israël on se frotte les mains avec satisfaction. Or il s'agit de ce qu'on appelle une victoire à la Pyrrhus. L'agression ne pouvait pas ne pas résulter, et en fait a déjà résulté, pour Israël en une sérieuse crise politique et morale. L'abîme qui le séparait de ses voisins s'est encore approfondi. De nouvelles semences de haine et d'animosité ont été jetées d'où pourraient bien sortir les raisins de la colère.

106. Il semble que les gens qui déterminent la politique israélienne pensent peu à l'avenir du pays. Et

c'est bien dommage qu'il y pensent peu. C'est l'ivresse chauvine qui manifestement les en empêche.

107. La tragédie libanaise a ses racines à Camp David. Maintenant, il doit être clair pour tout homme sans préjugés que les marchés anti-arabes séparés ne font que retarder l'établissement d'une paix équitable dans le Proche-Orient.

108. L'agresseur et ses complices prétendent que Camp David serait la paix. Cette affirmation est un outrage à cette notion profonde, humaine et noble qu'est la paix. On voit surtout ce que représente cette paix à travers le fait que, depuis Camp David, plus de sang a été versé que lors de l'agression d'Israël de 1967.

109. Les récentes déclarations faites à Washington, qui les présentent comme un plan de règlement au Moyen-Orient, confirment que l'on continue de raisonner non pas en termes de paix, mais en termes de diktat et d'animosité à l'égard des Arabes.

110. Pour la grande majorité des Etats, c'est un axiome politique qu'une paix durable au Moyen-Orient n'est pas possible sans que soit résolu le problème d'un Etat palestinien indépendant. Or, dans le plan de Washington, il est dit sans ambages que les Etats-Unis s'opposent à la création de cet Etat.

111. Les décisions adoptées par les Nations Unies reconnaissent et consacrent largement le fait que le problème de la satisfaction des aspirations nationales des Palestiniens ne saurait être résolu sans la participation de l'Organisation de libération de la Palestine [*OLP*]. Le plan américain ne fait même pas mention de l'OLP en tant que partie au règlement. Washington ignore aussi totalement cette autre question de principe qui est l'évacuation par Israël de tous les territoires arabes qu'il a occupés.

112. Toutes les décisions adoptées par les Nations Unies partent de l'idée qu'une vraie sécurité au Moyen-Orient ne pourrait être que commune à l'ensemble des Etats et des peuples de la région. Et la prétendue initiative de Washington porte uniquement sur la sécurité d'Israël; les intérêts de celui-ci sont mis au premier plan, en préservant naturellement les prétentions arrogantes et mal fondées des Etats-Unis mêmes au rôle de leader dans les affaires du Moyen-Orient.

113. Nous sommes favorables aux considérations relatives au règlement au Moyen-Orient qui ont été exprimées à la douzième Conférence arabe au sommet, à Fez. Ces considérations vont dans le même sens, en général, que les vues de l'Union soviétique sur le règlement au Moyen-Orient.

114. Léonid Brejnev a récemment réaffirmé qu'une paix juste et durable au Moyen-Orient peut et doit se fonder sur les principes suivants.

115. Premièrement, le principe de l'inadmissibilité de la conquête des terres d'autrui par voie d'agression doit être strictement respecté. Ce qui signifie que tous les territoires occupés par Israël depuis 1967, à savoir les Hauteurs du Golan, la rive occidentale du Jourdain et la bande de Gaza, les terres libanaises, doivent être restitués aux Arabes. Les frontières entre Israël et ses voisins arabes doivent être proclamées inviolables.

116. Deuxièmement, il faudra assurer en pratique le droit inaliénable du peuple arabe de Palestine à l'autodétermination, à la création de son propre Etat indépendant sur les terres palestiniennes qui seront libérées de l'occupation israélienne, à savoir sur la rive occidentale du Jourdain et dans la bande de Gaza. Les réfugiés palestiniens doivent avoir la possibilité, prévue par les décisions des Nations Unies, de retourner dans leurs foyers ou bien de recevoir une indemnisation adéquate pour les biens laissés par eux.

117. A cet égard, je voudrais demander : quelqu'un a-t-il abrogé la décision qui a été adoptée par les Nations Unies en 1947 et qui prévoit la création, sur le territoire de Palestine qui était jadis sous mandat, de deux Etats souverains, l'un arabe et l'autre juif ? Personne ne l'a fait. Alors, pourquoi parle-t-on de la légitimité de l'existence uniquement de l'Etat juif et empêche-t-on depuis 35 ans, par tous les moyens, la création d'un autre Etat, d'un Etat arabe ? De telles raisons, il n'y en a pas eues et il n'y en a pas.

118. Troisièmement, la partie orientale de Jérusalem, qui a été occupée par Israël en 1967 et où se trouve l'un des principaux lieux saints musulmans, doit être restituée aux Arabes et devenir partie intégrante de l'Etat palestinien. Un libre accès des croyants aux lieux saints des trois religions doit être assuré dans toute la ville de Jérusalem.

119. Quatrièmement, le droit à l'indépendance et à la sécurité d'existence et de développement doit être assuré à tous les Etats de la région, à condition, certes, d'observer une pleine réciprocité, car il est impossible d'assurer la sécurité des uns en foulant aux pieds celle des autres.

120. Cinquièmement, l'état de guerre doit cesser et la paix doit être établie entre les Etats arabes et Israël. Cela veut dire que toutes les parties au conflit, y compris Israël et l'Etat palestinien, doivent s'engager à respecter mutuellement la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des uns et des autres, à régler les différends qui surgissent par des moyens pacifiques, par voie de négociations.

121. Sixièmement, des garanties internationales de règlement doivent être élaborées et adoptées, le rôle de garant pouvant être assumé, disons, par les membres permanents du Conseil de sécurité ou par le Conseil de sécurité dans son ensemble.

122. La voie menant à une paix durable au Moyen-Orient passe par des efforts collectifs de toutes les parties intéressées, dont l'OLP. Et le meilleur moyen d'y parvenir est de convoquer une conférence internationale appropriée.

123. Voilà près de deux ans que des hostilités sanglantes se poursuivent entre l'Iran et l'Iraq. Il s'agit d'une guerre qui n'a pas de sens du point de vue des intérêts vitaux des peuples des deux pays. Ce conflit, lui aussi, est lourd de graves conséquences. Il faut éteindre l'incendie avant qu'il ne se propage.

124. Sans doute le plus raisonnable serait-il que l'Iran et l'Iraq mettent de côté leurs armes, recouvrent de bâches les bouches des canons et règlent leurs divergences à la table de négociations.

125. L'Union soviétique se prononce invariablement pour la cessation de la guerre entre les deux Etats, avec lesquels notre pays entretient des liens

traditionnels, et fait tout en son pouvoir pour y parvenir. Nous attendons que les autres grandes puissances renoncent aux tentatives d'utiliser le conflit à leur avantage.

126. Des menées dangereuses se poursuivent sans cesse autour de la République démocratique d'Afghanistan. Les ennemis du peuple afghan, notamment ceux qui font étalage de leur attachement à la démocratie, essaient d'empêcher l'édification d'une vie nouvelle, véritablement démocratique, dans ce pays. En paroles on préconise une solution politique des problèmes surgis autour de l'Afghanistan, et en pratique on fait tout pour l'empêcher.

127. Des possibilités pour une telle solution existent. Elles se trouvent dans les propositions constructives du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, propositions que l'Union soviétique soutient entièrement. Il ne faut qu'une seule chose : mettre fin à l'intervention armée venant de l'extérieur et dirigée contre l'Afghanistan, et ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de cet Etat souverain et non aligné.

128. L'ouverture des pourparlers à Genève entre les représentants de la République démocratique d'Afghanistan et du Pakistan par l'intermédiaire du représentant personnel du Secrétaire général est considérée par l'Union soviétique comme un pas dans la bonne direction.

129. Nous comprenons très bien la préoccupation légitime des Etats côtiers de l'océan Indien devant l'expansion de la présence militaire américaine dans la région. Cette présence s'accroît littéralement à vue d'œil, menaçant la sécurité de l'Union soviétique également depuis la direction sud. Nous ne pouvons manquer d'en tirer les conclusions appropriées.

130. L'Union soviétique appuie l'idée avancée par les pays non alignés de faire de l'océan Indien une zone de paix. N'étaient les tentatives de certaines puissances, les Etats-Unis en premier lieu, de faire échouer l'application de la résolution 34/80 B de l'Assemblée générale à ce sujet, une conférence internationale appropriée aurait pu être convoquée depuis longtemps, conférence dont l'utilité pour l'ensemble de cette vaste région serait considérable. Dès à présent, sans attendre la convocation de cette conférence, nous invitons tous les Etats dont les navires croisent dans les eaux de l'océan Indien, à s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver la situation dans cette région. Cela signifie ne pas y envoyer d'importantes formations de marine de guerre, ne pas effectuer d'exercices militaires, ne pas élargir ni moderniser les bases militaires de ceux des Etats non côtiers qui disposent de telles bases dans le bassin de l'océan Indien.

131. L'exemple d'une coopération fructueuse, mutuellement avantageuse et profitable pour la paix universelle entre Etats à régimes sociaux différents, est fourni par les relations soviéto-indiennes. Cette coopération constitue une contribution concrète et tangible à la sécurité dans le sous-continent de l'Asie du Sud, et dans toute l'arène internationale. Cette coopération se voit donner une nouvelle et forte impulsion par les résultats des récentes négociations qui ont eu lieu à Moscou entre Léonid Brejnev et le Premier Ministre de l'Inde, Indira Gandhi.

132. Dans une autre partie du continent asiatique également, le Sud-Est asiatique, l'Union soviétique apporte son soutien aux efforts visant à transformer cette région en une zone de paix. L'ensemble des initiatives lancées conjointement par le Viet Nam, la République démocratique populaire lao et le Kampuchea, ouvrent des perspectives tant pour l'approfondissement du dialogue entre lesdits pays et ceux de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est [*ANASE*], que pour la normalisation de la situation dans la région en général. Ces initiatives sont confirmées par la manifestation de la bonne volonté telle qu'un retrait partiel des troupes vietnamiennes du Kampuchea.

133. Les peuples du Viet Nam, de la République démocratique populaire lao et du Kampuchea ont choisi leur voie de développement social. Ils suivent cette voie en ripostant aux forces qui essaient de les empêcher d'édifier une vie nouvelle. L'Union soviétique est résolument du côté de ces Etats. Elle leur apporte et continuera de leur apporter l'aide et le soutien nécessaires.

134. L'Union soviétique est prête à rechercher, conjointement avec tous les Etats de l'Extrême-Orient, les voies menant au renforcement de la sécurité de la situation dans la région. Il n'y a pas longtemps, nous avons proposé que l'expérience de l'application de certaines mesures propres à renforcer la confiance mutuelle, qui a fait ses preuves en Europe, soit examinée dans l'optique de l'Extrême-Orient. L'Union soviétique est prête à discuter sur le plan pratique de cette question avec la participation de la République populaire de Chine et du Japon.

135. Depuis des décennies déjà, et jusqu'à ce jour, la situation dans la péninsule de Corée n'est pas revenue à la normale, ce qui aggrave la tension en Extrême-Orient. Le problème coréen peut et doit être réglé par des moyens pacifiques sans aucune ingérence extérieure, ainsi que le propose le Gouvernement de la République démocratique de Corée.

136. Les pays socialistes prennent des initiatives pour le renforcement de la sécurité à l'échelle de tout le continent asiatique. C'est ce à quoi vise la proposition de la République populaire de Mongolie concernant la conclusion d'une convention sur la non-agression et le non-recours à la force dans les relations entre les Etats d'Asie et du Pacifique[2]. L'Union soviétique appuie cette utile initiative.

137. Lorsqu'un foyer de tension surgit dans telle ou telle région du globe, on peut affirmer sans erreur possible qu'il est le résultat des agissements de ceux qui font fi des intérêts légitimes des autres. On sait que souvent cela laisse entrevoir les tentatives de préserver par la force des positions héritées du passé colonial.

138. C'est le cas de l'Atlantique Sud. Il est à croire que les peuples ont su tirer les conclusions qui s'imposent des récents événements dans cette région. La position de l'Union soviétique relative à un règlement équitable du problème qui y a surgi, par voie de négociations dans le cadre des Nations Unies, et sur la base des décisions de l'ONU, a été maintes fois rendue publique. Jusqu'à ce jour, c'est la position qui demeure la nôtre.

139. C'est le cas du sud de l'Afrique où le régime raciste sud-africain avec les complaisances des puissances occidentales, mène en fait une guerre non déclarée contre l'Angola et certains autres Etats de la région. Pretoria ignore grossièrement les résolutions des Nations Unies sur l'octroi de l'indépendance à la Namibie. Cependant, nul doute que le peuple namibien saura parvenir à la liberté et l'indépendance.

140. C'est le cas de l'Amérique centrale et des Caraïbes, où ne cesse pas la campagne de pressions et de menaces à l'égard de Cuba et du Nicaragua, dont la seule faute serait de vouloir vivre à leur gré. On essaie de les faire passer pour des fauteurs de troubles dans la région. Il s'agit de tentatives de mauvaise foi. De concert avec les autres peuples et Etats des Caraïbes, Cuba et le Nicaragua se prononcent en faveur de la transformation de la région en une zone de paix, d'indépendance et de développement, et l'Union soviétique sympathise avec cette idée.

141. Or, personne n'ignore qui a ses conseillers et ses instructeurs, galonnés ou pas, au Salvador, qui y fait la loi pour épauler le régime antipopulaire pourri. L'Union soviétique a été et reste toujours opposée à de pareils agissements.

142. La sympathie et le soutien des Soviétiques vont entièrement du côté de tous les peuples en lutte pour leur liberté, le progrès national et social.

143. S'il fallait des preuves que les peuples et les Etats considèrent la poursuite de la course aux armements comme l'un des problèmes d'actualité les plus aigus, la deuxième session extraordinaire que l'Assemblée générale a consacrée au désarmement les a fournies à profusion.

144. Du haut de sa tribune, des appels passionnés pour prévenir la guerre nucléaire, pour faire cesser la course aux armements ont retenti. L'Assemblée n'a pas réussi au cours de cette session à prendre des mesures concrètes dans ce domaine, et l'on sait bien à qui en revient la responsabilité. Mais la volonté de paix et de désarmement de la part de la grande majorité des Etats a été clairement exprimée.

145. Lors de cette session, l'Union soviétique a avancé un vaste programme de mesures en vue de freiner la course aux armements[3], depuis les armes nucléaires et chimiques jusqu'à la limitation des armes classiques et des activités navales des Etats.

146. Comme Léonid Brejnev l'a plus d'une fois souligné, il n'existe pas de types d'arme que notre pays ne soit prêt à limiter ou à interdire sur des bases réciproques. Et si l'accumulation d'armes, loin de s'arrêter, gagne de l'ampleur, si le rythme de cette course dans une compétition tragique devance les ententes sur la limitation des armements et si l'on met en cause les accords déjà obtenus dans ce domaine, c'est le résultat direct de la politique des Etats-Unis visant à gonfler leurs muscles militaires. Loin de cacher cette politique, on s'en glorifie.

147. Prenons une question aussi grave dans les conditions actuelles que celle de la limitation et de la réduction des armements stratégiques, c'est-à-dire des armes les plus destructrices. Que d'atermoiements de la part de nos partenaires avant que les négociations soviéto-américaines n'aient débuté. Le fait même de leur conduite a sans aucun doute une signification positive. Mais à lui seul il n'est pas suffisant. Le désir réciproque de rechercher un accord est de rigueur.

148. Sans entrer dans le détail des négociations, il conviendrait néanmoins de souligner que jusqu'à présent on ne décèle pas chez l'autre partie de désir d'aboutir à un accord. Effectivement, on ne saurait tenir pour telle la tentative d'arracher à l'ensemble des moyens dont disposent l'Union soviétique et les Etats-Unis, les seuls types d'armes, en l'occurrence les missiles basés au sol, qui constituent la base du potentiel stratégique de l'Union soviétique, pour en faire l'unique objet de réduction, et de laisser de côté tout le reste — missiles à bord des sous-marins, bombardiers stratégiques, missiles de croisière — autant de types où la supériorité des Etats-Unis est évidente.

149. Il va sans dire que cette approche unilatérale ne laisse pas espérer le succès des négociations. C'est le principe de l'égalité et de la sécurité égale des parties qui doit en demeurer la base immuable. La précision, la science, l'équilibre des paramètres en même temps qu'une pesée minutieuse de tous les éléments du problème tout cela doit être pris en considération. Il ne doit pas y avoir de place pour la tromperie, la ruse, la manipulation des faits quelles qu'en soient les doses, grandes ou petites.

150. Je voudrais rappeler que l'Union soviétique a avancé une proposition importante : convenir, dès le début des négociations du gel des armes stratégiques de l'URSS et des Etats-Unis sur le plan quantitatif, et, dans le même temps, limiter au maximum la modernisation de ces armes. Nous avons proposé que, pendant la durée des négociations, les parties ne prennent aucune disposition susceptible de compromettre la stabilité de la situation stratégique.

151. C'est là notre réponse concrète aux sentiments qui gagnent du terrain dans beaucoup de pays du monde en faveur du gel des armements nucléaires à leurs niveaux actuels afin de pouvoir passer ensuite à leur réduction radicale, ce que préconise l'Union soviétique.

152. Malheureusement, ceux qui négocient avec nous ce problème frissonnent rien qu'à entendre parler du "gel des armements". S'ils ont quelque chose de bien gelé, c'est la conscience du fait que les négociations devraient être franches, honnêtes et libres de toute partialité.

153. Où en sont les négociations soviéto-américaines sur la limitation des armements nucléaires en Europe ?

154. Il arrive que la partie américaine fasse des déclarations prometteuses à cet égard. Mais il s'agit d'un optimisme vain. La prétendue option zéro, ou plus précisément, l'option pseudo-zéro proposée par les Etats-Unis ne permet pas de résoudre le problème. Celle-ci ne vise à supprimer que des missiles soviétiques basés au sol, dont ceux que l'Union soviétique a depuis plus de 20 ans. Quant au potentiel nucléaire à portée intermédiaire du côté de l'OTAN, non seulement il n'est pas réduit ne serait-ce que d'une seule unité, mais il risque même d'augmenter.

155. Nous n'avons pas de doutes que Washington est conscient que la partie soviétique n'acceptera pas une solution unilatérale, contraire aux intérêts de la

sécurité de l'URSS et de ses alliés, ce qui fait douter de la volonté réelle de Washington d'aboutir à un accord.

156. L'Union soviétique appuie son désir d'arriver à un accord avec les Etats-Unis sur des actes pratiques. On sait qu'elle a mis fin à titre unilatéral au déploiement ultérieur de missiles à portée intermédiaire dans la partie européenne de l'URSS. Qui plus est, elle opère des réductions dans une partie de ces armements. Enfin, au-delà de l'Oural, nous n'installons pas non plus de missiles à portée intermédiaire supplémentaires, là où la portée de ces missiles leur permettrait d'atteindre l'Europe occidentale.

157. L'Union soviétique s'en tient fermement à sa parole dans cette question également.

158. Pendant toute la période d'après-guerre, dès l'apparition des premières bombes atomiques, l'Union soviétique a persévéré à rechercher les voies permettant de faire cesser la course aux armements nucléaires. A l'époque, frapper d'interdiction l'arme nucléaire était infiniment plus facile que maintenant, lorsque ces armements ont proliféré pour former un énorme arsenal.

159. Cependant, même de nos jours, ce problème peut être résolu. L'humanité n'a pas d'autre option raisonnable que de réduire graduellement, mais successivement, pas à pas, la menace nucléaire pour l'éliminer ensuite.

160. Dans cette optique, il est capital de barrer la voie à la fabrication de types et de systèmes toujours nouveaux d'armes nucléaires. Ce processus entraîne la déstabilisation de la situation stratégique, car on voit apparaître une arme qui, de par ses caractéristiques, se prête difficilement à la vérification. De ce fait, se trouve entravée également l'élaboration d'accords internationaux appropriés sur la limitation et la réduction de cette arme.

161. Voilà pourquoi il est extrêmement urgent de faire arrêter les essais d'armes nucléaires, d'ériger un obstacle matériel solide à la mise au point de nouvelles versions de ces armes, c'est-à-dire de freiner la course aux armements.

162. Les Etats du monde, à de très rares exceptions près, exigent que soient interdites toutes les explosions expérimentales d'armes nucléaires, dans tous les milieux et à tout jamais. Cette volonté a trouvé son expression dans de nombreuses décisions adoptées aux Nations Unies. Qui plus est, en signant le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, toutes les parties au Traité, dont les Etats-Unis, ont assumé l'engagement d'en finir à jamais avec les essais d'armes nucléaires.

163. Nous sommes d'avis que les Nations Unies ont pour devoir direct d'exiger de tous les Etats, des puissances nucléaires au premier chef, de faire le maximum pour atteindre cet objectif.

164. En tant que puissance nucléaire, l'Union soviétique, pour sa part, déclare qu'elle y est prête. Nous proposons l'inscription à l'ordre du jour de la présente session d'une question présentant un caractère d'importance et d'urgence, intitulée "Cessation immédiate et interdiction des essais d'armes nucléaires".

165. Qu'est-il proposé concrètement ? Il s'agit d'accélérer les travaux en vue de l'élaboration et de la signature d'un traité sur l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires, d'engager sur une voie concrète les négociations à ce sujet au Comité du désarmement.

166. L'Union soviétique soumet à l'examen de l'Assemblée les "Dispositions essentielles d'un traité sur l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires" [*voir A/37/243*]. Ce document tient compte du degré de concertation enregistré ces dernières années au cours de la discussion du problème en question. Il tient également compte des considérations et des souhaits exprimés par de nombreux Etats, notamment au sujet des questions de vérification.

167. Afin de créer des conditions plus favorables pour la mise au point du traité, nous proposons que tous les Etats dotés d'armes nucléaires introduisent un moratoire sur toutes les explosions nucléaires, y compris les explosions à des fins pacifiques, à partir d'une date qu'ils fixeront d'un commun accord. Ce moratoire resterait en vigueur jusqu'à la conclusion du traité lui-même.

168. Pour ce qui est du problème de l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires, je voudrais en dégager deux autres aspects importants.

169. Premièrement, l'Union soviétique est prête à ratifier à tout moment, sur une base de réciprocité, les traités sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires et sur les explosions nucléaires à des fins pacifiques, qu'elle a conclus avec les Etats-Unis. Deuxièmement, nous sommes en faveur de la reprise des négociations tripartites entre l'URSS, les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

170. De tels pourparlers ont eu lieu, puis ils ont été interrompus, et chacun sait à qui en incombe la responsabilité.

171. L'Union soviétique tient à attirer l'attention sur un autre problème important qui se situe sur le plan de la lutte pour diminuer le danger nucléaire.

172. On voit apparaître dans divers pays un nombre toujours croissant d'installations nucléaires à vocation non militaire, énergétiques avant tout. Ce processus est inévitable et il se poursuivra à l'avenir à une échelle encore plus grande.

173. Or, une destruction délibérée, même par des armes classiques, de centrales atomiques, de réacteurs expérimentaux, d'autres ouvrages de ce genre, pourrait provoquer l'émission et la dispersion d'énormes quantités de substances radioactives, ce qui aurait des effets meurtriers pour la population, en d'autres termes provoquerait l'effet d'une explosion nucléaire.

174. D'après les calculs des experts, les conséquences de la destruction d'une grande centrale atomique seraient comparables à la contamination radioactive résultant de l'explosion d'une bombe nucléaire d'une mégatonne. Ainsi, la nécessité d'assurer la sécurité du développement de l'énergie nucléaire est étroitement liée à la tâche de prévenir le déclenchement d'une guerre nucléaire.

175. Désireuse d'atténuer le danger nucléaire dans ce domaine également, l'Union soviétique propose d'inscrire à l'ordre du jour de la présente session une question présentant un caractère d'urgence, intitulée "Intensification des efforts pour que soit écartée la menace d'une guerre nucléaire et que l'énergie nucléaire puisse être mise en valeur sans danger".

176. L'Union soviétique propose que l'Assemblée générale proclame que la destruction des installations nucléaires pacifiques même avec des armes classiques équivaudrait à une attaque nucléaire. Autrement dit, l'Assemblée générale l'assimilerait aux actes du type que les Nations Unies ont déjà qualifiés de crimes les plus graves contre l'humanité.

177. La question de la suppression au plus vite des armes chimiques se présente dans toute son étendue. Ces armes sont un des moyens de destruction massive. L'accumulation effrénée d'armes chimiques en cours à l'Occident, loin de renforcer la sécurité de qui que ce soit, ne fait qu'aggraver le danger de conflits militaires avec l'emploi de ces armes meurtrières.

178. L'Union soviétique s'est toujours prononcée pour l'exclusion des armes chimiques des arsenaux des Etats. Les propositions qu'elle a formulées à ce sujet sont soumises à l'examen du Comité du désarmement. Nous espérons que les Etats membres du Comité aborderont avec le sens des responsabilités l'élaboration d'une convention internationale sur l'interdiction et la suppression de ces armes barbares.

179. A moins de prendre d'urgence des dispositions nécessaires, la course aux armements risque d'acquérir une nouvelle dimension qualitative. A l'heure actuelle, à Washington, on envisage une percée militaire spatiale.

180. Il ne faut pas permettre, nous en sommes persuadés, que la course aux armements se déverse dans l'espace extra-atmosphérique. A cet égard, les Nations Unies peuvent et doivent jouer le rôle qui leur appartient.

181. Depuis quelques années déjà, l'Union soviétique œuvre à la conclusion d'un traité international interdisant le placement dans l'espace extra-atmosphérique d'armes de tous types. Les étendues de l'espace extra-atmosphérique devraient être uniquement l'arène d'une coopération pacifique entre Etats.

182. La réduction des armements classiques et des effectifs des forces armées est un grand problème qui mérite une attention spéciale. L'Union soviétique se prononce pour que ce problème, lui aussi, soit intégré à fond à la trame des négociations et accords internationaux.

183. Pour ce qui est de l'Europe centrale, ces problèmes sont examinés dans le cadre des entretiens de Vienne sur la réduction des forces armées et des armements et autres mesures connexes en Europe centrale. Ces entretiens ne font que piétiner depuis neuf ans déjà. Il est grand temps de parvenir à des accords qui permettraient de détendre la situation dans cette région où la concentration d'armées qui se font face est la plus forte. L'Union soviétique et ses alliés du Traité de Varsovie font tout ce qu'ils peuvent pour y aboutir.

184. En Occident, on se plaît à affirmer que les pays du Traité de Varsovie ont en Europe une supériorité sur l'OTAN dans les armements classiques. Or, dans le cadre des entretiens de Vienne, les pays socialistes proposent de fixer des niveaux de forces armées en Europe qui seraient égaux pour les deux parties.

185. Malheureusement, le comportement de nos partenaires occidentaux aux négociations n'est pas de nature à faciliter un tel accord. Récemment, leur position a été, pour ainsi dire, fardée, mais son essence n'a pas changé.

186. Que reste-t-il alors de la feinte préoccupation des pays occidentaux au sujet de la prétendue supériorité du Traité de Varsovie sur l'OTAN ?

187. Pis encore, en dehors des négociations, on voit entreprendre des actes qui ne sauraient être qualifiés que de provocateurs. Que dire, par exemple, des accords passés récemment entre la République fédérale d'Allemagne et les Etats-Unis concernant le transfert d'outre-Atlantique, sous de faux prétextes, de contingents supplémentaires de troupes américaines ? En d'autres termes, au lieu de réduire les forces armées dans cette région, on prépare des conditions pour les augmenter de quelques divisions de plus. C'est, bien entendu, un outrage au bon sens. On peut en dire autant du projet de placer des unités militaires des Etats-Unis à proximité immédiate des frontières de la République démocratique allemande.

188. En Europe, tout comme sur les autres continents, l'Union soviétique oppose à la politique de confrontation celle de bon voisinage et de coopération. Nous voyons avec sympathie et compréhension le désir des Européens de suivre la voie ouverte par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

189. Il existe également des possibilités pour aller de l'avant de façon que l'Europe soit un continent de paix et de stabilité. La réalisation de l'idée relative à la convocation d'une conférence sur les mesures de confiance et sur le désarmement en Europe y apporterait une contribution sensible.

190. Cette question figure parmi les questions principales à la réunion de Madrid des Etats participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Si, à la reprise de ses travaux au mois de novembre prochain, tous les participants faisaient preuve d'une attitude constructive, il serait possible de s'accorder tant sur la convocation de la conférence que sur la garantie de succès de la réunion de Madrid.

191. Soucieux d'atténuer les tensions partout dans le monde, nous avons proposé récemment que les organes directeurs de l'OTAN et du Traité de Varsovie fassent des déclarations en vue de ne pas étendre le champ d'activité des deux groupements militaires et politiques à l'Asie, à l'Afrique et à l'Amérique latine. Il s'agirait d'un acte d'envergure dans le sens de la détente. Toutes les parties au Traité de Varsovie appuient cette proposition. Nous espérons que les pays de l'OTAN étudieront cette proposition et que leur réaction à ce sujet sera positive.

192. Des obstacles considérables sont apparus ces dernières années dans la restructuration des relations économiques internationales sur une base démocratique et sur un pied d'égalité. La raison essentielle est l'orientation adoptée par certaines puissances de l'Occident visant à maintenir les pays en développe-

ment dans un état d'inégalité et à faciliter les tentatives du capital et du monopole d'y régner en maître.

193. Le récent exemple frappant est l'attitude de certaines puissances occidentales à l'égard d'un travail énorme accompli par les Etats pour préparer la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Des années d'efforts ont permis de mettre au point un texte dont les dispositions ne portent pas atteinte aux intérêts de qui que ce soit. Alors ? Les Etats-Unis empêchent l'adoption de cette convention. Nous voudrions formuler l'espoir qu'ils cesseront de s'opposer à la grande majorité des Etats et qu'il adhéreront à la Convention.

194. L'URSS est en faveur d'une démocratisation des relations entre Etats, tant politiques qu'économiques. Pour ce qui est de notre participation à l'assistance accordée aux Etats libérés afin de leur permettre de rattraper leur retard économique, l'Union soviétique ne fait pas moins, mais plus que n'importe quel pays capitaliste développé.

195. Il est notoire que la politique étrangère de tout Etat est le prolongement de sa politique intérieure. Notre pays se fixe des objectifs économiques et sociaux d'une ampleur grandiose. Pour les réaliser, nous avons besoin de la paix.

196. L'Union soviétique tend la main à tous les Etats qui, de leur côté, voudraient maintenir et développer de bons rapports avec nous. Cela concerne l'Europe. Nous sommes prêts à poursuivre le développement de la coopération avec les pays d'Europe occidentale sur une base pacifique et mutuellement avantageuse. Cela concerne l'Asie où l'Union soviétique a des liens anciens et stables avec nombre d'Etats. Cela concerne l'Amérique latine où nous sommes en train d'établir des rapports d'affaires normaux avec un grand nombre de pays, dont le Mexique, le Brésil et l'Argentine. Cela concerne également les Etats-Unis d'Amérique. Nous sommes certains que sous l'angle de la politique de principe et à long terme, la détérioration des relations entre l'URSS et les Etats-Unis ne répond pas non plus aux intérêts des Etats-Unis. Il est peu probable que le peuple américain se distingue des autres peuples pour ce qui est de la volonté de vivre en paix. Notre pays s'est plus d'une fois prononcé, y compris du haut de la tribune des congrès du Parti communiste de l'Union soviétique et du soviet suprême de l'URSS, en faveur du développement de relations normales avec les Etats-Unis.

197. La politique du Gouvernement de l'Union soviétique visant à préserver et à renforcer la paix et à prévenir une nouvelle guerre, est approuvée par l'ensemble du peuple soviétique, car leurs pensées sont tournées vers un avenir pacifique, rien que pacifique.

198. Vers la fin de l'année en cours, le peuple soviétique va célébrer une grande date — le soixantième anniversaire de la formation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques. Le pays des Soviets reste invariablement fidèle aux préceptes pacifiques de V. I. Lénine, fondateur de notre Etat.

199. Comme l'a souligné récemment encore Léonid Brejnev, "le souci de la paix préside à la politique de l'Union soviétique". Ce souci trace la voie magistrale de toute l'activité politique de l'Etat soviétique sur le plan extérieur, dont le programme de paix pour les années 1980, adopté par le vingt-sixième Congrès du parti communiste de l'Union soviétique, constitue la plate-forme. L'Union soviétique met en œuvre ce programme, de concert avec les autres pays de la communauté socialiste, soudés par l'identité de régime social et de conception du monde, par l'unité de buts et d'idéaux.

200. Les pays socialistes prouvent d'une manière convaincante, par toute leur activité, que le but de leur politique est la paix. Chaque pas, chaque action de politique extérieure de ces pays sert à atteindre ce noble objectif.

201. A la politique qui repose sur le culte de la force, l'Union soviétique a toujours riposté et ripostera à l'avenir encore. Quant à ceux qui veulent prévenir une catastrophe nucléaire et consolider la paix, ils peuvent toujours compter sur l'appui et la coopération de l'Union soviétique.

202. Toute notre action dans l'arène internationale continuera à s'inspirer de la foi profonde en la nécessité et en la possibilité de préserver les générations présentes et futures du fléau de la guerre.

POINT 33 DE L'ORDRE DU JOUR

Politique d'*apartheid* du Gouvernement sud-africain :

***a*) Rapport du Comité spécial contre l'*apartheid*;**
***b*) Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre l'*apartheid* dans les sports;**
***c*) Rapports du Secrétaire général**

203. Le PRÉSIDENT *(interprétation de l'anglais)* : Avant de lever la séance, j'attire l'attention des délégations sur un projet de résolution qui vient d'être distribué [*A/37/L.2*] et qui contient un appel à la clémence en faveur des combattants de la liberté sud-africains.

204. Etant donné l'extrême urgence de la question, je propose que ce projet de résolution soit examiné au début de la séance de cet après-midi, et j'espère que l'Assemblée pourra l'adopter sans objection. S'il n'y a pas d'objection, il en sera ainsi décidé.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 13 h 15.

NOTES

[1] Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, Trente et unième session, Annexes*, point 134 de l'ordre du jour, document A/31/243.

[2] Voir A/36/586.

[3] Voir A/S-12/AC.1/11 et Corr.1 et 12 et Corr.1.